

ERASMUS+

Que devient le programme Comenius ?

Au bout de 7 ans d'existence, le programme d'Education et de formation tout au long de la vie (LLP), dont faisait partie l'initiative **COMENIUS**, arrive à échéance. Celui-ci est dorénavant intégré au **nouveau programme ERASMUS+** qui rassemble les programmes LLP, Jeunesse en Action, Sport et d'autres initiatives spécifiques.

L'appel à candidatures ainsi que le Guide du programme ont officiellement été publiés : http://ec.europa.eu/education/news/20131212_fr.htm

Le volet enseignement scolaire (Comenius) du programme *Erasmus+* se déclinera principalement en 2 types d'action :

- Action-clé 1 – **Mobilité individuelle du staff**

Pour les établissements scolaires souhaitant intégrer la dimension européenne en leur sein et ouvrir la mobilité européenne à leur staff dans une perspective de développement professionnel. La formation continue des personnels des établissements scolaires est entendue au sens large et permet la participation à des cours, formations, missions d'enseignements, conférences, missions d'observation. La candidature est déposée par l'établissement scolaire qui fait une demande de bourses pour son personnel dans le cadre d'un projet de formation pour l'établissement. Les candidats individuels ne candidatent plus directement auprès de l'Agence.

Dépôt des candidatures : 17 mars 2014.

- Action-clé 2 – **Partenariats stratégiques**

Les partenariats stratégiques permettent la coopération entre organismes actifs dans le domaine de l'éducation et de la formation (par exemple, un établissement scolaire). Ces projets peuvent également inclure des partenaires tels que des entreprises, autorités publiques ou organisations de la société civile (asbl, ONG, partenaires sociaux, centre de formation, etc.). L'objectif est de coopérer afin de développer, de transférer et/ou d'implémenter des pratiques innovantes menant à une amélioration des formations, à un apprentissage de qualité et à une modernisation des institutions. Les partenariats peuvent prendre différentes formes et être à ambition variable, allant de l'échange de bonnes pratiques ou de méthodes pédagogiques à la création d'un cursus de formation. L'accent sera mis sur la dissémination des supports et matériaux développés dans le cadre du projet.

Dépôt des candidatures : 30 avril 2014.

- **Séance d'information**

Afin de vous expliquer les différentes possibilités ouvertes par le programme *Erasmus+*, et plus spécifiquement les opportunités pour les organismes de l'enseignement scolaire (Comenius), l'Agence vous convie à une séance d'information (ordre du jour en annexe) :

le jeudi 23 janvier 2014 de 9h à 13h

Infopoint

(Représentation de la Commission européenne en Belgique)

Rue Archimède 1 – 1000 Bruxelles

Station de métro/gare SNCB Schuman

L'inscription est obligatoire et se fait en ligne à l'aide du lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1mmP3iUqoVslcj4d7pZFVdBKuhfRYGQ7VJlneD14e-iM/viewform>

L'inscription en ligne vaut validation de votre participation.

Votre contact :

Manoëlle JOOS

Responsable Comenius

AEF-Europe

Ch. de Charleroi, 111 - 1060 Bruxelles

+32 2 542 62 74

manoelle.joos@aef-europe.be

www.aef-europe.be